

Le 29 mars 2020,

Communiqué des autorités belges validé par l'Ambassade de France

Les autorités belges ont décidé le vendredi 27 mars la prolongation pour deux semaines, jusqu'au 19 avril, des mesures prises préalablement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Cette décision pourrait être prolongée jusqu'au 3 mai.

La situation est évaluée en continu et le détail des mesures est disponible sur le site Internet www.info-coronavirus.be.

Les enseignements sont donc maintenus à distance au Lycée français Jean Monnet de Bruxelles et au Lycée français International d'Anvers jusqu'au 19 avril inclus grâce à la continuité pédagogique mise en place pour tous les élèves depuis le 16 mars.

De même, les services de garderie pour les enfants de maternelle et de primaire dont les parents travaillent dans le domaine des soins ou de la sécurité publique sont prolongés.

On Friday 27 March, the Belgian authorities made a decision to extend the social distancing measures currently in place until April 19. They also expressed that measures could be extended until May 3 is required.

The situation is being continuously assessed and details of the measures are available on the website www.info-coronavirus.be.

As a consequence, the Lycée Français Jean Monnet in Brussels and the Lycée Français International in Antwerp will continue to conduct lessons remotely until April 19 inclusive.

Daycare services for kindergarten and elementary school children whose parents work in the fields of care or public security are also extended.